

Manifestation organisée dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Pyrénées-Orientales



Coordonnatrice du réseau : Alice PEZE
Secrétariat : nadine.blanchard@cg66.fr
tél : 04 68 85 86 12
fax : 04 68 85 86 29

Bulletin d'inscription

(nombre de places limité)
à retourner avant le 26 novembre 2012

Par mail, à nadine.blanchard@cg66.fr

Nom : Prénom :

Téléphone :

Mail :

Commune :

Structure :

Fonction :

Participera à l'atelier N°1 ou à l'atelier N°2



LA JOURNÉE DE LA PARENTALITÉ

Le rendez-vous des professionnels intervenant auprès des familles

Entrée
Gratuite

Comment accompagner les parents quand le couple se sépare ?

Conférence-Débat - Ateliers - Tables-Rondes



Le Jeudi 6 décembre 2012 de 9h à 16h30
à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
30 rue Pierre Bretonneau à PERPIGNAN

Le Reaap66 est copiloté par :



en partenariat avec :



Inscriptions : 04 68 85 86 12
ou nadine.blanchard@cg66.fr

QU'EST-CE QUE LE REAAP 66 ?

Parce qu'il n'est pas tous les jours facile d'être parents, pères et mères peuvent tous, à un moment donné, se poser des questions sur leur rôle et ressentir le besoin d'échanger avec d'autres parents ou avec un professionnel.

Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Pyrénées-Orientales (REAAP 66), copiloté par le Conseil Général et la Caf, met en réseau les différents acteurs institutionnels et associatifs intervenant auprès des familles et soutient les initiatives visant à accompagner les parents dans leur rôle (cafés des parents, conférences thématiques, activités partagées parent-enfant autour du jeu, entretiens gratuits avec des psychologues proposés aux adolescents et à leurs parents etc.).

POURQUOI UNE JOURNÉE SUR CE THÈME ?

L'organisation de cette journée répond à une demande exprimée par les professionnels intervenant au sein des institutions et associations membres du REAAP 66.

Face aux évolutions de la famille - fragilisation des unions, pluralité des formes familiales - il s'agit d'apporter des réponses aux interrogations des parents et des professionnels qui les accompagnent.

Comment se transforment les liens familiaux après une séparation ? De quelle manière, les parents séparés peuvent-ils continuer à exercer conjointement l'autorité parentale ? Quelles pratiques professionnelles permettent de favoriser le maintien des liens entre parents et enfants ? Quelle place pour le tiers adulte qui vit auprès du mineur sans être son parent ?

Telles sont les principales questions qui seront abordées tout au long de cette journée, au cours d'une conférence, de tables rondes et d'ateliers participatifs.

DES STANDS À DÉCOUVRIR
Le REAAP 66 et la plate-forme départementale de médiation familiale présenteront les activités et services dédiés aux parents du département.

La Librairie Plaisir proposera une sélection d'ouvrages en lien avec la thématique de la journée.

PROGRAMME

9h/9h30 Accueil des participants

9h30/9h45 Ouverture de la Journée

- Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Général, et Jean VILA Vice-Président en charge de l'Enfance et de la Famille
- Michel CABOT, Président de la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales

9h45/11h Conférence "**Séparation parentale : quel accompagnement des professionnels ?**", présentée par Gérard NEYRAND, Sociologue, Professeur à l'université de Toulouse

11h/12h15 Tables rondes animées par Gérard NEYRAND

❖ « **Autorité parentale : de quoi parle-t-on ?** »

Intervenante : Monique MARNOT, Juge aux affaires familiales - Perpignan

❖ **L'audition de l'enfant dans les situations de séparation**

Intervenants : Maître DELHAYE-LAMBERT, membre de l'association « Avocats-Défense-Enfants » et Ghylaine COMBA, Responsable Formation, Chargée de la Coordination de l'Audition de l'Enfant en Justice - Association RESONANCES

❖ **Un service départemental spécialisé : la médiation familiale**

Intervenantes : Mmes CLARYSSE et REBOULET, équipe de la plateforme départementale de médiation familiale

12h30/14h Déjeuner libre

14h/15h30 Ateliers participatifs (au choix)

① **Parentalité et éducation : seul(e) pour élever ses enfants.**

❖ Comment exercer conjointement l'autorité parentale quand l'autre parent ne voit que peu ou pas l'enfant ?

❖ Comment partager avec l'autre parent ses questions ou ses craintes concernant la réalisation des actes de la vie quotidienne ?

❖ Quel soutien les professionnels peuvent-ils apporter aux parents ?

Intervenante : Claire METZ, Psychologue-psychanalyste et Maître de conférence à l'université de Strasbourg

② **Éducation partagée dans les familles recomposées.**

❖ Comment les différentes figures parentales exercent-elles leur rôle au sein des familles recomposées ?

❖ Quelle collaboration mettre en place entre le beau-parent et les parents de l'enfant ?

❖ Quel rôle adopter auprès des enfants de son conjoint lorsque l'on ne partage pas la même vision de l'éducation ?

Intervenante : Anne THEVENOT, Maître de conférence à l'université de Strasbourg

15h45/16h15 Synthèse de la journée par Gérard NEYRAND